

Pays Vallée du Loir
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Extrait du registre des délibérations

SEANCE DU 16 FÉVRIER 2021

Date de la convocation : 10 février 2021
Nombre de membres : 43
Présents : 31 - Pouvoirs : 4
Votants : 35

Vote : 35
Pour : 35
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 18/02/2021 et publication du 18/02/2021

L'an deux mille vingt et un le 16 février à 18h00, le Comité syndical du PETR Pays Vallée du Loir, étant réuni en session ordinaire, à l'espace socio-culturel de Vaas, après convocation légale, sous la présidence de Madame Béatrice LATOUCHE.

En raison de l'état d'urgence sanitaire lié à la covid 19, chaque élu peut détenir deux procurations au lieu d'une habituellement et les conditions de quorum sont assouplies puisque seule la présence d'un tiers des membres est requise.

Présents (31) :

Mickaël ALLARD, Olivier BESNARD, ~~Jean-Claude BOIZIAU~~, ~~Michèle BOUSSARD~~, François BOUSSARD, ~~Francis BOUSSION~~, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Régis DANGREMONT, ~~Gwénaél de SAGAZAN~~, Catherine DONNÉ, Stéphanie DUBOIS- GASNOT, Pascal DUPUIS, ~~Françoise FARCY~~, Gilles GANGLOFF, ~~Pascale GLOTIN~~, Nadine GRELET CERTENAIS, Vincent GRUAU, Jean-Pierre GUICHON, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Béatrice LATOUCHE, Yves LE BOUFFANT, ~~Guy LECLERC~~, Joël LELARGE, ~~Marc LESSCHAEVE~~, Ghislaine LEVIAU, Christophe LIBERT, Éric MARTINEAU, Carine MÉNAGE, Patricia METERREAU, Alain MORANÇAIS, Pierre OUVRARD, ~~Dominique PAQUET~~, Dominique PETER, Jérôme PRÉMARTIN, Marie-France REYMOND, ~~Lydia ROBINEAU~~, Hervé RONCIÈRE, ~~Anthony ROUSSEAU~~, Éric SALMON, Monique TROTIN.

Pouvoirs (4) :

Jean-Claude BOIZIAU à Christophe LIBERT, Michelle BOUSSARD à Galiène COHU de LASSENCE, Françoise FARCY à Joël LELARGE, Marc LESSCHAEVE à François BOUSSARD

Absents excusés : (2)

Pascale GLOTIN, Guy LECLERC.

Absents : (6)

Francis BOUSSION, Gwénaél de SAGAZAN, Catherine DONNÉ, Dominique PAQUET, Lydia ROBINEAU, Anthony ROUSSEAU.

Conseil de développement territorial :

André JAUNAY Président, Magali PICHON Vice- présidente, Aurore MORIN Vice-président, Alain PERREAU membre.

Assistaient aussi à la réunion :

Kévin CHARLOT, Florian COUTANT, Delphine MASSART, Sylvie PERIER, Amandine PERRIAUD, Véronique RICHARD, Sophie RYCHLICKI.

D01_16_02_2021 Composition du Conseil de développement territorial

Courant décembre 2020, le PETR Pays Vallée du Loir a lancé un appel à candidature pour siéger au Conseil de développement territorial pour la période 2021-2026.

La liste officielle des membres du Conseil de développement territorial du PETR Pays Vallée du Loir est la suivante :

Composition du CdT du PETR Pays Vallée du Loir

CC Pays fléchois	CC Sud Sarthe	CC Loir Lucé Bercé
Francine Gasnault	André Jaunay	Jean Vergnaud
Gilbert Aveillan	Arnaud Guénée	André Guicheteau
Éric Cachan	Xavier De Marnharc	Françoise Masse
Pierre Gauvain	Alain Perreau	Anne Domange
Charles Mathieu	Daniel Cohen	Magali Pichon
Geneviève Delanné	Henri De Bresson	Florence Loison
Sandrine Lethellieux	Jean-Bernard Sauvage	Shelly De Vito Porter
Francis Dorlencourt	Marie Allard	Philippe Coutable
Michèle Ducreux	Olivier Beurdouche	Aurore Morin
Jérémy Etoile	Odile Gautier	Oriane Smadja

Mme la Présidente sollicite l'accord du Comité syndical pour entériner la composition du Conseil de développement territorial du PETR Pays Vallée du Loir, dont les postes de Présidence, Vice-présidences et secrétaire sont occupés par :

Présidence	André Jaunay
Vice-présidence	Magali Pichon
Vice-présidence	Aurore Morin
Secrétaire	Arnaud Guénée

Délibération du Comité syndical

Le Comité syndical à l'unanimité des membres présents ou représentés, entérine la composition des membres du Conseil de développement territorial du PETR Pays Vallée du Loir.

Le Comité syndical autorise la Présidente Madame LATOUCHE à accomplir toutes formalités liées à l'exécution de la présente délibération.

Fait à VAAS,
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures.

La Présidente
Mme Béatrice LATOUCHE

A blue circular stamp with the text "SYNDICAT MIXTE" at the top and "Pays Vallée du Loir" at the bottom, flanked by two small stars. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.

Pays Vallée du Loir
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Extrait du registre des délibérations

SEANCE DU 16 FÉVRIER 2021

Date de la convocation : 10 février 2021
Nombre de membres : 43
Présents : 31 - Pouvoirs : 4
Votants : 35

Vote : 35
Pour : 35
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 18/02/2021 et publication du 18/02/2021

L'an deux mille vingt et un le 16 février à 18h00, le Comité syndical du PETR Pays Vallée du Loir, étant réuni en session ordinaire, à l'espace socio-culturel de Vaas, après convocation légale, sous la présidence de Madame Béatrice LATOUCHE.

En raison de l'état d'urgence sanitaire lié à la covid 19, chaque élu peut détenir deux procurations au lieu d'une habituellement et les conditions de quorum sont assouplies puisque seule la présence d'un tiers des membres est requise.

Présents (31) :

Mickaël ALLARD, Olivier BESNARD, ~~Jean-Claude BOIZIAU~~, ~~Michèle BOUSSARD~~, François BOUSSARD, ~~Francis BOUSSION~~, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Régis DANGREMONT, ~~Gwénaél de SAGAZAN~~, Catherine DONNÉ, Stéphanie DUBOIS- GASNOT, Pascal DUPUIS, ~~Françoise FARCY~~, Gilles GANGLOFF, ~~Pascale GLOTIN~~, Nadine GRELET CERTENAIS, Vincent GRUAU, Jean-Pierre GUICHON, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Béatrice LATOUCHE, Yves LE BOUFFANT, ~~Guy LECLERC~~, Joël LELARGE, ~~Marc LESSCHAEVE~~, Ghislaine LEVIAU, Christophe LIBERT, Éric MARTINEAU, Carine MÉNAGE, Patricia METERREAU, Alain MORANÇAIS, Pierre OUVRARD, ~~Dominique PAQUET~~, Dominique PETER, Jérôme PRÉMARTIN, Marie-France REYMOND, ~~Lydia ROBINEAU~~, Hervé RONCIÈRE, ~~Anthony ROUSSEAU~~, Éric SALMON, Monique TROTIN.

Pouvoirs (4) :

Jean-Claude BOIZIAU à Christophe LIBERT, Michelle BOUSSARD à Galiène COHU de LASSENCE, Françoise FARCY à Joël LELARGE, Marc LESSCHAEVE à François BOUSSARD

Absents excusés : (2)

Pascale GLOTIN, Guy LECLERC.

Absents : (6)

Francis BOUSSION, Gwénaél de SAGAZAN, Catherine DONNÉ, Dominique PAQUET, Lydia ROBINEAU, Anthony ROUSSEAU.

Conseil de développement territorial :

André JAUNAY Président, Magali PICHON Vice-présidente, Aurore MORIN Vice-président, Alain PERREAU membre.

Assistaient aussi à la réunion :

Kévin CHARLOT, Florian COUTANT, Delphine MASSART, Sylvie PERIER, Amandine PERRIAUD, Véronique RICHARD, Sophie RYCHLICKI.

D02_16_02_2021 Débat d'orientation budgétaire

Vu l'article 11 de la loi du 6 février 1992,

Vu l'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les nouvelles dispositions relatives à la transparence et à la responsabilité financières des collectivités territoriales prévues par la loi n°2015-991 du 7 août 2015, portant Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe),

Un débat doit avoir lieu sur les orientations générales du budget dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

Ce débat s'appuyant sur ce rapport doit ainsi permettre à l'assemblée délibérante d'appréhender les conditions d'élaboration du budget primitif, afin de pouvoir dégager des priorités budgétaires, sur la base d'éléments d'analyse rétrospective et prospective.

Entendu l'exposé de Madame la Présidente,

Après avoir pris connaissance des diverses interventions des membres,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,

- Indique qu'il a été procédé au cours de cette réunion à un Débat d'orientation budgétaire (DOB) pour l'année 2021
- Approuve le Rapport d'orientation budgétaire annexé à cette délibération.

Le Comité syndical autorise la Présidente Madame LATOUCHE à accomplir toutes formalités liées à l'exécution de la présente délibération.

Fait à VAAS,

Les jour, mois et an susdits

Suivent les signatures.



Pays Vallée du Loir
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Extrait du registre des délibérations

SEANCE DU 16 FÉVRIER 2021

Date de la convocation : 10 février 2021
Nombre de membres : 43
Présents : 31 - Pouvoirs : 4
Votants : 35

Vote : 35
Pour : 35
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 18/02/2021 et publication du 18/02/2021

L'an deux mille vingt et un le 16 février à 18h00, le Comité syndical du PETR Pays Vallée du Loir, étant réuni en session ordinaire, à l'espace socio-culturel de Vaas, après convocation légale, sous la présidence de Madame Béatrice LATOUCHE.

En raison de l'état d'urgence sanitaire lié à la covid 19, chaque élu peut détenir deux procurations au lieu d'une habituellement et les conditions de quorum sont assouplies puisque seule la présence d'un tiers des membres est requise.

Présents (31) :

Mickaël ALLARD, Olivier BESNARD, ~~Jean-Claude BOIZIAU~~, ~~Michèle BOUSSARD~~, François BOUSSARD, ~~Francis BOUSSION~~, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Régis DANGREMONT, ~~Gwénaél de SAGAZAN~~, ~~Catherine DONNÉ~~, Stéphanie DUBOIS- GASNOT, Pascal DUPUIS, ~~Françoise FARCY~~, Gilles GANGLOFF, ~~Pascale GLOTIN~~, Nadine GRELET CERTENAIS, Vincent GRUAU, Jean-Pierre GUICHON, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Béatrice LATOUCHE, Yves LE BOUFFANT, ~~Guy LECLERC~~, Joël LELARGE, ~~Marc LESSCHAEVE~~, Ghislaine LEVIAU, Christophe LIBERT, Éric MARTINEAU, Carine MÉNAGE, Patricia METERREAU, Alain MORANÇAIS, Pierre OUVRARD, ~~Dominique PAQUET~~, Dominique PETER, Jérôme PRÉMARTIN, Marie-France REYMOND, ~~Lydia ROBINEAU~~, Hervé RONCIÈRE, ~~Anthony ROUSSEAU~~, Éric SALMON, Monique TROTIN.

Pouvoirs (4) :

Jean-Claude BOIZIAU à Christophe LIBERT, Michelle BOUSSARD à Galiène COHU de LASSENCE, Françoise FARCY à Joël LELARGE, Marc LESSCHAEVE à François BOUSSARD

Absents excusés : (2)

Pascale GLOTIN, Guy LECLERC.

Absents : (6)

Francis BOUSSION, Gwénaél de SAGAZAN, Catherine DONNÉ, Dominique PAQUET, Lydia ROBINEAU, Anthony ROUSSEAU.

Conseil de développement territorial :

André JAUNAY Président, Magali PICHON Vice- présidente, Aurore MORIN Vice-président, Alain PERREAU membre.

Assistaient aussi à la réunion :

Kévin CHARLOT, Florian COUTANT, Delphine MASSART, Sylvie PERIER, Amandine PERRIAUD, Véronique RICHARD, Sophie RYCHLICKI.

D03_16_02_2021 Crédits budgétaires d'investissement 2021

Vu l'article L.1612-1 du Code général des collectivités territoriales, Mme la Présidente sollicite l'autorisation du Comité syndical pour :

- engager la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement, dans la limite de 39 852 € dont l'affectation est la suivante :

Compte	Libellé du compte	Voté 2020	25%
Total 202	Frais réalisation documents urbanisme	0	
Total 2051	Concessions, droits similaires	91 471.98	22 868
Total 2184	Mobilier	0	
Total 2183	Matériel de bureau et matériel informatique	34 937.14	8 734
Total 2188	Autres immobilisations corporelles	33 000.00	8 250
	Total général	159 409.12	39 852

- reprendre ces crédits ouverts par anticipation au budget primitif.

Délibération du Comité syndical

Après avoir délibéré, le Comité syndical à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise Mme la Présidente à engager la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement, dans la limite de 39 852 € et de reprendre ces crédits ouverts par anticipation au budget primitif.

Le Comité syndical autorise la Présidente Madame LATOUCHE à accomplir toutes formalités liées à l'exécution de la présente délibération.

Fait à VAAS,
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures.

A blue circular stamp with the text "SYNDICAT MIXTE" at the top and "Pays Vallée du Loir" at the bottom, flanked by two stars. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.

Pays Vallée du Loir
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Extrait du registre des délibérations

SEANCE DU 16 FÉVRIER 2021

Date de la convocation : 10 février 2021
Nombre de membres : 43
Présents : 31 - Pouvoirs : 4
Votants : 35

Vote : 35
Pour : 35
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 18/02/2021 et publication du 18/02/2021

L'an deux mille vingt et un le 16 février à 18h00, le Comité syndical du PETR Pays Vallée du Loir, étant réuni en session ordinaire, à l'espace socio-culturel de Vaas, après convocation légale, sous la présidence de Madame Béatrice LATOUCHE.

En raison de l'état d'urgence sanitaire lié à la covid 19, chaque élu peut détenir deux procurations au lieu d'une habituellement et les conditions de quorum sont assouplies puisque seule la présence d'un tiers des membres est requise.

Présents (31) :

Mickaël ALLARD, Olivier BESNARD, ~~Jean-Claude BOIZIAU~~, ~~Michèle BOUSSARD~~, François BOUSSARD, ~~Francis BOUSSION~~, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Régis DANGREMONT, ~~Gwénaél de SAGAZAN~~, Catherine DONNÉ, Stéphanie DUBOIS- GASNOT, Pascal DUPUIS, ~~Françoise FARCY~~, Gilles GANGLOFF, ~~Pascale GLOTIN~~, Nadine GRELET CERTENAIS, Vincent GRUAU, Jean-Pierre GUICHON, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Béatrice LATOUCHE, Yves LE BOUFFANT, ~~Guy LECLERC~~, Joël LELARGE, ~~Marc LESSCHAEVE~~, Ghislaine LEVIAU, Christophe LIBERT, Éric MARTINEAU, Carine MÉNAGE, Patricia METERREAU, Alain MORANÇAIS, Pierre OUVRARD, ~~Dominique PAQUET~~, Dominique PETER, Jérôme PRÉMARTIN, Marie-France REYMOND, ~~Lydia ROBINEAU~~, Hervé RONCIÈRE, ~~Anthony ROUSSEAU~~, Éric SALMON, Monique TROTIN.

Pouvoirs (4) :

Jean-Claude BOIZIAU à Christophe LIBERT, Michelle BOUSSARD à Galiène COHU de LASSENCE, Françoise FARCY à Joël LELARGE, Marc LESSCHAEVE à François BOUSSARD

Absents excusés : (2)

Pascale GLOTIN, Guy LECLERC.

Absents : (6)

Francis BOUSSION, Gwénaél de SAGAZAN, Catherine DONNÉ, Dominique PAQUET, Lydia ROBINEAU, Anthony ROUSSEAU.

Conseil de développement territorial :

André JAUNAY Président, Magali PICHON Vice- présidente, Aurore MORIN Vice-président,
Alain PERREAU membre

Assistaient aussi à la réunion :

Kévin CHARLOT, Florian COUTANT, Delphine MASSART, Sylvie PERIER, Amandine PERRIAUD, Véronique RICHARD, Sophie RYCHLICKI.

D04_16_02_2021 Amortissements

Le PETR Pays Vallée du Loir a acquis différents biens au cours de l'année 2020. Il est demandé au Comité syndical de se prononcer sur les durées d'amortissement pour les biens suivants :

Matériel	Coût d'acquisition (€ TTC)	Durée d'amortissement
Nouveaux contenus pour l'application (A la poursuite du temps caché)	29 592,00 €	5 ans
Site internet sur WORDPRESS (A la poursuite du temps caché)	9 408,00 €	5 ans
Production de film 3D (A la poursuite du temps caché)	8 460,00 €	5 ans

Pour rappel, les biens acquis en 2020 dont le coût est inférieur à 1 000 € sont amortis sur une durée d'un an conformément à la délibération du 07.02.2019.

Les ordinateurs portables acquis en 2020 sont amortis sur 2 ans conformément à la délibération du 21.12.2017.

Délibération du Comité syndical

Après avoir délibéré, le Comité syndical à l'unanimité des membres présents ou représentés valide la durée d'amortissement de 5 ans pour le matériel concernant les nouveaux contenus de l'application, le site internet sur WORDPRESS et la production du film 3D à la poursuite du temps caché.

Le Comité syndical autorise la Présidente Madame LATOUCHE à accomplir toutes formalités liées à l'exécution de la présente délibération.

Fait à VAAS,
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures.

A blue circular stamp of the 'SYNDICAT MIXTE Pays Vallée du Loir' is visible, with a handwritten signature in black ink over it.

Pays Vallée du Loir
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Extrait du registre des délibérations

SEANCE DU 16 FÉVRIER 2021

Date de la convocation : 10 février 2021
Nombre de membres : 43
Présents : 31 - Pouvoirs : 4
Votants : 35

Vote : 35
Pour : 35
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 18/02/2021 et publication du 18/02/2021

L'an deux mille vingt et un le 16 février à 18h00, le Comité syndical du PETR Pays Vallée du Loir, étant réuni en session ordinaire, à l'espace socio-culturel de Vaas, après convocation légale, sous la présidence de Madame Béatrice LATOUCHE.

En raison de l'état d'urgence sanitaire lié à la covid 19, chaque élu peut détenir deux procurations au lieu d'une habituellement et les conditions de quorum sont assouplies puisque seule la présence d'un tiers des membres est requise.

Présents (31) :

Mickaël ALLARD, Olivier BESNARD, ~~Jean-Claude BOIZIAU~~, ~~Michèle BOUSSARD~~, François BOUSSARD, ~~Francis BOUSSION~~, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Régis DANGREMONT, ~~Gwénaél de SAGAZAN~~, Catherine DONNÉ, Stéphanie DUBOIS- GASNOT, Pascal DUPUIS, ~~Françoise FARCY~~, Gilles GANGLOFF, ~~Pascale GLOTIN~~, Nadine GRELET CERTENAIS, Vincent GRUAU, Jean-Pierre GUICHON, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Béatrice LATOUCHE, Yves LE BOUFFANT, ~~Guy LECLERC~~, Joël LELARGE, ~~Marc LESSCHAEVE~~, Ghislaine LEVIAU, Christophe LIBERT, Éric MARTINEAU, Carine MÉNAGE, Patricia METERREAU, Alain MORANÇAIS, Pierre OUVRARD, ~~Dominique PAQUET~~, Dominique PETER, Jérôme PRÉMARTIN, Marie-France REYMOND, ~~Lydia ROBINEAU~~, Hervé RONCIÈRE, ~~Anthony ROUSSEAU~~, Éric SALMON, Monique TROTIN. .

Pouvoirs (4) :

Jean-Claude BOIZIAU à Christophe LIBERT, Michelle BOUSSARD à Galiène COHU de LASSENCE, Françoise FARCY à Joël LELARGE, Marc LESSCHAEVE à François BOUSSARD

Absents excusés : (2)

Pascale GLOTIN, Guy LECLERC.

Absents : (6)

Francis BOUSSION, Gwénaél de SAGAZAN, Catherine DONNÉ, Dominique PAQUET, Lydia ROBINEAU, Anthony ROUSSEAU.

Conseil de développement territorial :

André JAUNAY Président, Magali PICHON Vice- présidente, Aurore MORIN Vice-président, Alain PERREAU membre.

Assistaient aussi à la réunion :

Kévin CHARLOT, Florian COUTANT, Delphine MASSART, Sylvie PERIER, Amandine PERRIAUD, Véronique RICHARD, Sophie RYCHLICKI.

D05_16_02_2021 Élargissement du cadre d'emploi du poste de gestionnaire administratif et financier

Par délibération en date du 21 octobre 2010, le Comité syndical a créé un poste de gestionnaire administratif et financier accessible au cadre d'emploi " rédacteur " (catégorie B de la Fonction publique territoriale).

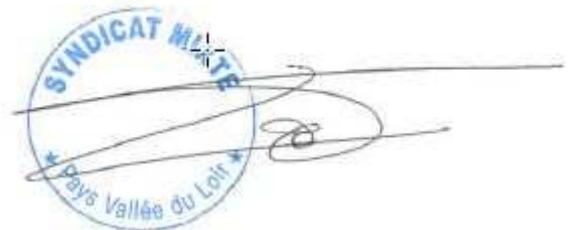
Suite au départ par voie de mutation du dernier agent occupant ce poste et face aux difficultés de recrutement rencontrées (aucun candidat au cadre d'emploi " rédacteur "), Mme la Présidente demande l'autorisation au Comité syndical pour élargir l'ouverture ce même poste au cadre d'emploi " adjoint administratif " .

Délibération du Comité syndical

Après avoir délibéré, le Conseil syndical à l'unanimité des membres présents ou représentés autorise Mme la Présidente à élargir l'ouverture de ce même poste au cadre d'emploi « adjoint-administratif ».

Le Comité syndical autorise la Présidente Madame LATOUCHE à accomplir toutes formalités liées à l'exécution de la présente délibération.

Fait à VAAS,
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures.



Pays Vallée du Loir
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Extrait du registre des délibérations

SEANCE DU 16 FÉVRIER 2021

Date de la convocation : 10 février 2021
Nombre de membres : 43
Présents : 31 - Pouvoirs : 4
Votants : 35

Vote : 35
Pour : 35
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 18/02/2021 et publication du 18/02/2021

L'an deux mille vingt et un le 16 février à 18h00, le Comité syndical du PETR Pays Vallée du Loir, étant réuni en session ordinaire, à l'espace socio-culturel de Vaas, après convocation légale, sous la présidence de Madame Béatrice LATOUCHE.

En raison de l'état d'urgence sanitaire lié à la covid 19, chaque élu peut détenir deux procurations au lieu d'une habituellement et les conditions de quorum sont assouplies puisque seule la présence d'un tiers des membres est requise.

Présents (31) :

Mickaël ALLARD, Olivier BESNARD, ~~Jean-Claude BOIZIAU~~, ~~Michèle BOUSSARD~~, François BOUSSARD, ~~Francis BOUSSION~~, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Régis DANGREMONT, ~~Gwénaél de SAGAZAN~~, Catherine DONNÉ, Stéphanie DUBOIS- GASNOT, Pascal DUPUIS, ~~Françoise FARCY~~, Gilles GANGLOFF, ~~Pascale GLOTIN~~, Nadine GRELET CERTENAIS, Vincent GRUAU, Jean-Pierre GUICHON, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Béatrice LATOUCHE, Yves LE BOUFFANT, ~~Guy LECLERC~~, Joël LELARGE, ~~Marc LESSCHAEVE~~, Ghislaine LEVIAU, Christophe LIBERT, Éric MARTINEAU, Carine MÉNAGE, Patricia METERREAU, Alain MORANÇAIS, Pierre OUVRARD, ~~Dominique PAQUET~~, Dominique PETER, Jérôme PRÉMARTIN, Marie-France REYMOND, ~~Lydia ROBINEAU~~, Hervé RONCIÈRE, ~~Anthony ROUSSEAU~~, Éric SALMON, Monique TROTIN.

Pouvoirs (4) :

Jean-Claude BOIZIAU à Christophe LIBERT, Michelle BOUSSARD à Galiène COHU de LASSENCE, Françoise FARCY à Joël LELARGE, Marc LESSCHAEVE à François BOUSSARD

Absents excusés : (2)

Pascale GLOTIN, Guy LECLERC.

Absents : (6)

Francis BOUSSION, Gwénaél de SAGAZAN, Catherine DONNÉ, Dominique PAQUET, Lydia ROBINEAU, Anthony ROUSSEAU.

Conseil de développement territorial :

André JAUNAY Président, Magali PICHON Vice- présidente, Aurore MORIN Vice-président, Alain PERREAU membre.

Assistaient aussi à la réunion :

Kévin CHARLOT, Florian COUTANT, Delphine MASSART, Sylvie PERIER, Amandine PERRIAUD, Véronique RICHARD, Sophie RYCHLICKI.

D06_16_02_2021 Recrutement d'un 1^{er} économe des flux

Suite à la publication de l'offre d'emploi en vue de pourvoir le 1^{er} poste d'économe des flux, 4 candidats ont été reçus en entretien le 18 janvier 2021. Aucun titulaire de la fonction publique ne correspondant au profil recherché, Madame la Présidente propose au Comité syndical de recruter un agent contractuel à compter du 8 février 2021, en contrat à durée déterminée jusqu'au 31 décembre 2022.

Madame la Présidente propose de lui octroyer une rémunération en référence à l'indice brut 548 (indice majoré 466) – grille des cadres B de la filière technique – calculée sur la base d'une durée de travail hebdomadaire de 35h, assortie, le cas échéant, du régime indemnitaire institué par les délibérations D02_12_05_2016 du 12.05.2016 et D11_07_10_2020 du 07.10.2020.

Délibération du Comité syndical

Après avoir délibéré, le Comité syndical à l'unanimité des membres présents ou représentés accepte la proposition de Mme la Présidente de recruter un agent contractuel jusqu'au 31 décembre 2022 avec la rémunération correspond à son poste.

Le Comité syndical autorise la Présidente Madame LATOUCHE à accomplir toutes formalités liées à l'exécution de la présente délibération.

Fait à VAAS,
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures.



Pays Vallée du Loir
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Extrait du registre des délibérations

SEANCE DU 16 FÉVRIER 2021

Date de la convocation : 10 février 2021

Nombre de membres : 43

Présents : 31 - Pouvoirs : 4

Votants : 35

Vote : 35

Pour : 35

Contre : 0

Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 18/02/2021 et publication du 18/02/2021

L'an deux mille vingt et un le 16 février à 18h00, le Comité syndical du PETR Pays Vallée du Loir, étant réuni en session ordinaire, à l'espace socio-culturel de Vaas, après convocation légale, sous la présidence de Madame Béatrice LATOUCHE.

En raison de l'état d'urgence sanitaire lié à la covid 19, chaque élu peut détenir deux procurations au lieu d'une habituellement et les conditions de quorum sont assouplies puisque seule la présence d'un tiers des membres est requise.

Présents (31) :

Mickaël ALLARD, Olivier BESNARD, ~~Jean-Claude BOIZIAU~~, ~~Michèle BOUSSARD~~, François BOUSSARD, ~~Francis BOUSSION~~, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Régis DANGREMONT, ~~Gwénaél de SAGAZAN~~, ~~Catherine DONNÉ~~, Stéphanie DUBOIS- GASNOT, Pascal DUPUIS, ~~Françoise FARCY~~, Gilles GANGLOFF, ~~Pascale GLOTIN~~, Nadine GRELET CERTENAIS, Vincent GRUAU, Jean-Pierre GUICHON, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Béatrice LATOUCHE, Yves LE BOUFFANT, ~~Guy LECLERC~~, Joël LELARGE, ~~Marc LESSCHAEVE~~, Ghislaine LEVIAU, Christophe LIBERT, Éric MARTINEAU, Carine MÉNAGE, Patricia METERREAU, Alain MORANÇAIS, Pierre OUVRARD, ~~Dominique PAQUET~~, Dominique PETER, Jérôme PRÉMARTIN, Marie-France REYMOND, ~~Lydia ROBINEAU~~, Hervé RONCIÈRE, ~~Anthony ROUSSEAU~~, Éric SALMON, Monique TROTIN.

Pouvoirs (4) :

Jean-Claude BOIZIAU à Christophe LIBERT, Michelle BOUSSARD à Galiène COHU de LASSENCE, Françoise FARCY à Joël LELARGE, Marc LESSCHAEVE à François BOUSSARD

Absents excusés : (2)

Pascale GLOTIN, Guy LECLERC.

Absents : (6)

Francis BOUSSION, Gwénaél de SAGAZAN, Catherine DONNÉ, Dominique PAQUET, Lydia ROBINEAU, Anthony ROUSSEAU.

Conseil de développement territorial :

André JAUNAY Président, Magali PICHON Vice- présidente, Aurore MORIN Vice-président, Alain PERREAU membre.

Assistaient aussi à la réunion :

Kévin CHARLOT, Florian COUTANT, Delphine MASSART, Sylvie PERIER, Amandine PERRIAUD, Véronique RICHARD, Sophie RYCHLICKI.

D07_16_02_2021 Création d'un poste de catégorie B filière technique pour permettre le recrutement d'un second économe de flux

Comme indiqué lors du Comité syndical du 8 décembre 2020, le service commun de Conseil en Énergie Partagé (CEP), action du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), a pris fin le 31 décembre 2020. Ce service technique mutualisé, composé d'une personne, était financé par l'ADEME (70%), le programme européen LEADER (10%) et les communes et EPCI adhérents (20%). Il a permis l'accompagnement entre 2017 et 2020, de 2 EPCI et de 18 communes (pour un équivalent d'environ 28 000 habitants).

Après la réalisation d'un sondage sur l'ensemble du territoire faisant état de 40 communes intéressées pour adhérer à un service d'efficacité énergétique des équipements publics, représentant un équivalent d'environ 60 000 habitants, le besoin du territoire a doublé et porte dorénavant sur un service technique énergie mutualisé composé de deux personnes.

Afin de poursuivre cette action de service technique mutualisé et de répondre aux nouveaux besoins du territoire, il est proposé aux élus du Comité syndical de créer un poste de catégorie B – filière technique (technicien/technicienne) afin de recruter un second économe des flux et de publier l'offre correspondante.

Délibération du Comité syndical

Après avoir délibéré, le Comité syndical à l'unanimité des membres présents ou représentés accepte de créer un poste de catégorie B- filière technique afin de recruter un second économe des flux.

Le Comité syndical autorise la Présidente Madame LATOUCHE à accomplir toutes formalités liées à l'exécution de la présente délibération.

Fait à VAAS,
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures.



Pays Vallée du Loir
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Extrait du registre des délibérations

SEANCE DU 16 FÉVRIER 2021

Date de la convocation : 10 février 2021
Nombre de membres : 43
Présents : 31 - Pouvoirs : 4
Votants : 35

Vote : 35
Pour : 35
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 18/02/2021 et publication du 18/02/2021

L'an deux mille vingt et un le 16 février à 18h00, le Comité syndical du PETR Pays Vallée du Loir, étant réuni en session ordinaire, à l'espace socio-culturel de Vaas, après convocation légale, sous la présidence de Madame Béatrice LATOUCHE.

En raison de l'état d'urgence sanitaire lié à la covid 19, chaque élu peut détenir deux procurations au lieu d'une habituellement et les conditions de quorum sont assouplies puisque seule la présence d'un tiers des membres est requise.

Présents (31) :

Mickaël ALLARD, Olivier BESNARD, ~~Jean-Claude BOIZIAU~~, ~~Michèle BOUSSARD~~, François BOUSSARD, ~~Francis BOUSSION~~, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Régis DANGREMONT, ~~Gwénaél de SAGAZAN~~, Catherine DONNÉ, Stéphanie DUBOIS- GASNOT, Pascal DUPUIS, ~~Françoise FARCY~~, Gilles GANGLOFF, ~~Pascale GLOTIN~~, Nadine GRELET CERTENAIS, Vincent GRUAU, Jean-Pierre GUICHON, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Béatrice LATOUCHE, Yves LE BOUFFANT, ~~Guy LECLERC~~, Joël LELARGE, ~~Marc LESSCHAEVE~~, Ghislaine LEVIAU, Christophe LIBERT, Éric MARTINEAU, Carine MÉNAGE, Patricia METERREAU, Alain MORANÇAIS, Pierre OUVRARD, ~~Dominique PAQUET~~, Dominique PETER, Jérôme PRÉMARTIN, Marie-France REYMOND, ~~Lydia ROBINEAU~~, Hervé RONCIÈRE, ~~Anthony ROUSSEAU~~, Éric SALMON, Monique TROTIN.

Pouvoirs (4) :

Jean-Claude BOIZIAU à Christophe LIBERT, Michelle BOUSSARD à Galiène COHU de LASSENCE, Françoise FARCY à Joël LELARGE, Marc LESSCHAEVE à François BOUSSARD

Absents excusés : (2)

Pascale GLOTIN, Guy LECLERC.

Absents : (6)

Francis BOUSSION, Gwénaél de SAGAZAN, Catherine DONNÉ, Dominique PAQUET, Lydia ROBINEAU, Anthony ROUSSEAU.

Conseil de développement territorial :

André JAUNAY Président, Magali PICHON Vice- présidente, Aurore MORIN Vice-président,
Alain PERREAU membre.

Assistaient aussi à la réunion :

Kévin CHARLOT, Florian COUTANT, Delphine MASSART, Sylvie PERIER, Amandine
PERRIAUD, Véronique RICHARD, Sophie RYCHLICKI.

D08_16_02_2021 Coût du service efficacité énergétique pour les communes adhérentes

Afin de permettre le parfait fonctionnement du service efficacité énergétique, Madame la
Présidente propose au Comité syndical de fixer le montant de la participation au service
efficacité énergétique à 70 centimes par habitant et par an, pour les communes adhérentes.

Délibération du Comité syndical

Après avoir délibéré, le Comité syndical à l'unanimité des membres présents ou représentés
accepte la proposition de Mme la Présidente de fixer le montant de la participation au service
efficacité énergétique à 70 centimes par habitant et par an pour les communes adhérentes.

Le Comité syndical autorise la Présidente Madame LATOUCHE à accomplir toutes formalités
liées à l'exécution de la présente délibération.

Fait à VAAS,
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures.



Pays Vallée du Loir
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Extrait du registre des délibérations

SEANCE DU 16 FÉVRIER 2021

Date de la convocation : 10 février 2021

Nombre de membres : 43

Présents : 31 - Pouvoirs : 4

Votants : 35

Vote : 35

Pour : 35

Contre : 0

Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 18/02/2021 et publication du 18/02/2021

L'an deux mille vingt et un le 16 février à 18h00, le Comité syndical du PETR Pays Vallée du Loir, étant réuni en session ordinaire, à l'espace socio-culturel de Vaas, après convocation légale, sous la présidence de Madame Béatrice LATOUCHE.

En raison de l'état d'urgence sanitaire lié à la covid 19, chaque élu peut détenir deux procurations au lieu d'une habituellement et les conditions de quorum sont assouplies puisque seule la présence d'un tiers des membres est requise.

Présents (31) :

Mickaël ALLARD, Olivier BESNARD, ~~Jean-Claude BOIZIAU~~, ~~Michèle BOUSSARD~~, François BOUSSARD, ~~Francis BOUSSION~~, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Régis DANGREMONT, ~~Gwénaél de SAGAZAN~~, Catherine DONNÉ, Stéphanie DUBOIS- GASNOT, Pascal DUPUIS, ~~Françoise FARCY~~, Gilles GANGLOFF, ~~Pascale GLOTIN~~, Nadine GRELET CERTENAIS, Vincent GRUAU, Jean-Pierre GUICHON, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Béatrice LATOUCHE, Yves LE BOUFFANT, ~~Guy LECLERC~~, Joël LELARGE, ~~Marc LESSCHAEVE~~, Ghislaine LEVIAU, Christophe LIBERT, Éric MARTINEAU, Carine MÉNAGE, Patricia METERREAU, Alain MORANÇAIS, Pierre OUVRARD, ~~Dominique PAQUET~~, Dominique PETER, Jérôme PRÉMARTIN, Marie-France REYMOND, ~~Lydia ROBINEAU~~, Hervé RONCIÈRE, ~~Anthony ROUSSEAU~~, Éric SALMON, Monique TROTIN.

Pouvoirs (4) :

Jean-Claude BOIZIAU à Christophe LIBERT, Michelle BOUSSARD à Galiène COHU de LASSENCE, Françoise FARCY à Joël LELARGE, Marc LESSCHAEVE à François BOUSSARD

Absents excusés : (2)

Pascale GLOTIN, Guy LECLERC.

Absents : (6)

Francis BOUSSION, Gwénaél de SAGAZAN, Catherine DONNÉ, Dominique PAQUET, Lydia ROBINEAU, Anthony ROUSSEAU.

Conseil de développement territorial :

André JAUNAY Président, Magali PICHON Vice- présidente, Aurore MORIN Vice-président,
Alain PERREAU membre.

Assistaient aussi à la réunion :

Kévin CHARLOT, Florian COUTANT, Delphine MASSART, Sylvie PERIER, Amandine
PERRIAUD, Véronique RICHARD, Sophie RYCHLICKI.

**D09_16_02_2021 Coût du service efficacité énergétique pour les communautés de
communes**

Madame la Présidente propose au Comité syndical de permettre la participation des
communautés de communes au service efficacité énergétique via un forfait annuel de 1 750€
pour 20 jours de travail ouvrés.

Délibération du Comité syndical

Après avoir délibéré, le Conseil syndical à l'unanimité des membres présents ou représentés
accepte la proposition de Mme la Présidente de permettre la participation des communautés de
communes au service efficacité énergétique via un forfait annuel de 1 750€ pour 20 jours de
travail ouvrés.

Le Comité syndical autorise la Présidente Madame LATOUCHE à accomplir toutes formalités
liées à l'exécution de la présente délibération.

Fait à VAAS,
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures.

Pays Vallée du Loir
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Extrait du registre des délibérations

SEANCE DU 16 FÉVRIER 2021

Date de la convocation : 10 février 2021
Nombre de membres : 43
Présents : 30 - Pouvoirs : 4
Votants : 34

Vote : 34
Pour : 34
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 18/02/2021 et publication du 18/02/2021

L'an deux mille vingt et un le 16 février à 18h00, le Comité syndical du PETR Pays Vallée du Loir, étant réuni en session ordinaire, à l'espace socio-culturel de Vaas, après convocation légale, sous la présidence de Madame Béatrice LATOUCHE.

En raison de l'état d'urgence sanitaire lié à la covid 19, chaque élu peut détenir deux procurations au lieu d'une habituellement et les conditions de quorum sont assouplies puisque seule la présence d'un tiers des membres est requise.

Présents (30) :

Mickaël ALLARD, Olivier BESNARD, ~~Jean-Claude BOIZIAU~~, ~~Michèle BOUSSARD~~, François BOUSSARD, ~~Francis BOUSSION~~, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Régis DANGREMONT, ~~Gwénaél de SAGAZAN~~, Catherine DONNÉ, Stéphanie DUBOIS- GASNOT, Pascal DUPUIS, ~~Françoise FARCY~~, Gilles GANGLOFF, ~~Pascale GLOTIN~~, Nadine GRELET CERTENAIS, Vincent GRUAU, Jean-Pierre GUICHON, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Béatrice LATOUCHE, Yves LE BOUFFANT, ~~Guy LECLERC~~, Joël LELARGE, ~~Marc LESSCHAEVE~~, Ghislaine LEVIAU, Christophe LIBERT, Éric MARTINEAU, Carine MÉNAGE, Patricia METERREAU, Alain MORANÇAIS, Pierre OUVRARD, ~~Dominique PAQUET~~, Dominique PETER, Jérôme PRÉMARTIN, Marie-France REYMOND, ~~Lydia ROBINEAU~~, Hervé RONCIÈRE, ~~Anthony ROUSSEAU~~, Éric SALMON, Monique TROTIN.

Monsieur Hervé RONCIÈRE a quitté la séance et ne prend plus part au vote.

Pouvoirs (4) :

Jean-Claude BOIZIAU à Christophe LIBERT, Michelle BOUSSARD à Galiène COHU de LASSENCE, Françoise FARCY à Joël LELARGE, Marc LESSCHAEVE à François BOUSSARD

Absents excusés : (3)

Pascale GLOTIN, Guy LECLERC.

Absents : (6)

Francis BOUSSION, Gwénaél de SAGAZAN, Catherine DONNÉ, Dominique PAQUET, Lydia ROBINEAU, Anthony ROUSSEAU.

Conseil de développement territorial :

André JAUNAY Président, Magali PICHON Vice-présidente, Aurore MORIN Vice-président, Alain PERREAU membre.

Assistaient aussi à la réunion :

Kévin CHARLOT, Florian COUTANT, Delphine MASSART, Sylvie PERIER, Amandine PERRIAUD, Véronique RICHARD, Sophie RYCHLICKI.

D10_16_02_2021 Système de subventionnement des audits énergétiques à hauteur de 50% pour les communes et les communautés de communes

Lauréat le 20 décembre 2020 de l'AMI SEQUOIA ACTEE2, le PETR – au nom du groupement des trois communautés de communes bénéficie à compter de cette date, et jusqu'au 31 décembre 2022, d'un financement de 50% pour au moins un audit énergétique et thermique par commune et communauté de communes adhérentes au service.

Le versement de la subvention des audits à hauteur de 50% par la FNCCR et le programme ACTEE2 sera administrativement piloté par le PETR. Un règlement et un formulaire de demande de subvention sera transmis aux communes et aux EPCI. Les communes et EPCI souhaitant bénéficier de ce financement devront alors joindre 3 devis comparatifs dont le devis retenu. Un argumentaire devra être produit si la prestation retenue n'est pas la moins chère. Par un courrier envoyé à la commune le PETR validera la subvention accordée.

Une fois les factures acquittées, celles-ci devront être transmises – ainsi que l'attestation du comptable public – au PETR.

Madame la Présidente propose au Comité syndical de valider cette procédure de subventionnement des audits énergétiques pour les communes et les communautés de communes adhérentes.

Délibération du Comité syndical

Après avoir délibéré, le Comité syndical à l'unanimité des membres présents ou représentés accepte la proposition de Madame la Présidente de valider cette procédure de subventionnement des audits énergétiques pour les communes et les communautés de communes adhérentes.

Le Comité syndical autorise la Présidente Madame LATOUCHE à accomplir toutes formalités liées à l'exécution de la présente délibération.

Fait à VAAS,
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures.

A circular blue stamp with the text "SYNDICAT MIXTE" at the top and "Pays Vallée du Loir" at the bottom, flanked by two small stars. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.

Pays Vallée du Loir
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Extrait du registre des délibérations

SEANCE DU 16 FÉVRIER 2021

Date de la convocation : 10 février 2021
Nombre de membres : 43
Présents : 30 - Pouvoirs : 4
Votants : 34

Vote : 34
Pour : 34
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 18/02/2021 et publication du 18/02/2021

L'an deux mille vingt et un le 16 février à 18h00, le Comité syndical du PETR Pays Vallée du Loir, étant réuni en session ordinaire, à l'espace socio-culturel de Vaas, après convocation légale, sous la présidence de Madame Béatrice LATOUCHE.

En raison de l'état d'urgence sanitaire lié à la covid 19, chaque élu peut détenir deux procurations au lieu d'une habituellement et les conditions de quorum sont assouplies puisque seule la présence d'un tiers des membres est requise.

Présents (30) :

Mickaël ALLARD, Olivier BESNARD, ~~Jean-Claude BOIZIAU~~, ~~Michèle BOUSSARD~~, François BOUSSARD, ~~Francis BOUSSION~~, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Régis DANGREMONT, ~~Gwénaél de SAGAZAN~~, ~~Catherine DONNÉ~~, Stéphanie DUBOIS- GASNOT, Pascal DUPUIS, ~~Françoise FARCY~~, Gilles GANGLOFF, ~~Pascale GLOTIN~~, Nadine GRELET CERTENAIS, Vincent GRUAU, Jean-Pierre GUICHON, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Béatrice LATOUCHE, Yves LE BOUFFANT, ~~Guy LECLERC~~, Joël LELARGE, ~~Marc LESSCHAEVE~~, Ghislaine LEVIAU, Christophe LIBERT, Éric MARTINEAU, Carine MÉNAGE, Patricia METERREAU, Alain MORANÇAIS, Pierre OUVRARD, ~~Dominique PAQUET~~, Dominique PETER, Jérôme PRÉMARTIN, Marie-France REYMOND, ~~Lydia ROBINEAU~~, Hervé RONCIÈRE, ~~Anthony ROUSSEAU~~, Éric SALMON, Monique TROTIN.

Monsieur Hervé RONCIÈRE a quitté la séance et ne prend plus part au vote.

Pouvoirs (4) :

Jean-Claude BOIZIAU à Christophe LIBERT, Michelle BOUSSARD à Galiène COHU de LASSENCE, Françoise FARCY à Joël LELARGE Marc LESSCHAEVE à François BOUSSARD

Absents excusés : (3)

Pascale GLOTIN, Guy LECLERC.

Absents : (6)

Francis BOUSSION, Gwénaél de SAGAZAN, Catherine DONNÉ, Dominique PAQUET, Lydia ROBINEAU, Anthony ROUSSEAU.

Conseil de développement territorial :

André JAUNAY Président, Magali PICHON Vice-présidente, Aurore MORIN Vice-président, Alain PERREAU membre.

Assistaient aussi à la réunion :

Kévin CHARLOT, Florian COUTANT, Delphine MASSART, Sylvie PERIER, Amandine PERRIAUD, Véronique RICHARD, Sophie RYCHLICKI.

D11_16_02_2021 Préfiguration de la Plateforme Territoriale pour la Rénovation Énergétique (PTRE) du PETR Pays Vallée du Loir

- La plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE).

Une PTRE est un outil complémentaire des actions programmées de l'habitat type Programme d'Intérêt Général (PIG), Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) permettant d'accompagner l'ensemble des particuliers non éligibles aux aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat). Les cibles sont les propriétaires occupants, bailleurs ou les locataires de logements privés individuels ou en copropriétés. La PTRE regroupe à la fois un guichet unique commun auprès de tous les particuliers (à charge au territoire par le biais de cette PTRE, de coordonner en interne les différentes structures qui répondront au particulier qui viendra se renseigner) ainsi qu'un parcours d'accompagnement des particuliers non éligibles aux aides de l'ANAH. Une PTRE peut donc être complétée par un PIG ou une OPAH afin d'accompagner l'ensemble des particuliers.

En plus d'accompagner les ménages, la PTRE peut travailler à l'accompagnement du petit tertiaire privé, ainsi que fédérer les professionnels.

- Préfiguration d'une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) à l'échelle de la Vallée du Loir.

En cohérence avec les objectifs et ambitions en matière de transition énergétique et de développement des territoires, de lutte contre la précarité énergétique, de réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre affichés dans son Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET), le PETR Pays Vallée du Loir souhaite procéder à la préfiguration d'une PTRE à l'échelle de son territoire.

La définition des objectifs, des moyens et des coûts sera réalisée en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire. Ceux-ci devront être définis pour 3 années. Le projet de PTRE proposé prendra le relais du PIG en octobre 2021.

- Financement mobilisable pour déployer une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE).

Les actes métiers de la PTRE sont financés par le programme SARE à hauteur de 50% d'ici décembre 2023 et par la Région à hauteur de 25% sur une durée de 3 ans à compter de la signature de la convention.

- Calendrier prévisionnel au déploiement d'une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE).
- Comité syndical du 16 février 2021 : délibération en vue de la préfiguration d'une PTRE à l'échelle du PETR Pays Vallée du Loir
- Février – mai 2021 : élaboration de la maquette technique et financière de la PTRE à l'échelle Pays Vallée du Loir, déclinée par EPCI
- Mars 2021 : délibération des EPCI, courrier d'intention auprès de la Région
- Comité syndical du 29 juin 2021 : délibération de création de la PTRE
- Juin 2021 : Signature de la convention financière avec la Région des Pays de la Loire
- Été 2021 : élaboration et attribution du marché dédié à la fonction d'animateur et accompagnateur de la PTRE
- 1er octobre 2021 : déploiement de la PTRE sur le territoire du PETR Pays Vallée du Loir

Il est proposé aux membres du Comité syndical de :

- valider la préfiguration d'une PTRE à l'échelle du PETR Pays Vallée du Loir,
- valider le calendrier prévisionnel de déploiement de la PTRE,
- autoriser la Présidente à envoyer un courrier d'intention à la Région des Pays de la Loire, après délibération respective de chaque Communauté de communes.

Délibération du Comité syndical

Après avoir délibéré, le Comité syndical à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- valide la préfiguration d'une PTRE à l'échelle du PETR Pays Vallée du Loir,
- valide le calendrier prévisionnel de déploiement de la PTRE,
- autorise la Présidente à envoyer un courrier d'intention à la Région des Pays de la Loire, après délibération respective de chaque Communauté de communes.

Le Comité syndical autorise la Présidente Madame LATOUCHE à accomplir toutes formalités liées à l'exécution de la présente délibération.

Fait à VAAS,
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures.



Pays Vallée du Loir
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Extrait du registre des délibérations

SEANCE DU 16 FÉVRIER 2021

Date de la convocation : 10 février 2021

Nombre de membres : 43

Présents : 30 - Pouvoirs : 4

Votants : 34

Vote : 34

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 18/02/2021 et publication du 18/02/2021

L'an deux mille vingt et un le 16 février à 18h00, le Comité syndical du PETR Pays Vallée du Loir, étant réuni en session ordinaire, à l'espace socio-culturel de Vaas, après convocation légale, sous la présidence de Madame Béatrice LATOUCHE.

En raison de l'état d'urgence sanitaire lié à la covid 19, chaque élu peut détenir deux procurations au lieu d'une habituellement et les conditions de quorum sont assouplies puisque seule la présence d'un tiers des membres est requise.

Présents (30) :

Mickaël ALLARD, Olivier BESNARD, ~~Jean-Claude BOIZIAU~~, ~~Michèle BOUSSARD~~, François BOUSSARD, ~~Francis BOUSSION~~, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Régis DANGREMONT, ~~Gwénaél de SAGAZAN~~, ~~Catherine DONNÉ~~, Stéphanie DUBOIS- GASNOT, Pascal DUPUIS, ~~Françoise FARCY~~, Gilles GANGLOFF, ~~Pascale GLOTIN~~, Nadine GRELET CERTENAIS, Vincent GRUAU, Jean-Pierre GUICHON, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Béatrice LATOUCHE, Yves LE BOUFFANT, ~~Guy LECLERC~~, Joël LELARGE, ~~Marc LESSCHAEVE~~, Ghislaine LEVIAU, Christophe LIBERT, Éric MARTINEAU, Carine MÉNAGE, Patricia METERREAU, Alain MORANÇAIS, Pierre OUVRARD, ~~Dominique PAQUET~~, Dominique PETER, Jérôme PRÉMARTIN, Marie-France REYMOND, ~~Lydia ROBINEAU~~, Hervé RONCIÈRE, ~~Anthony ROUSSEAU~~, Éric SALMON, Monique TROTIN.

Monsieur Hervé RONCIÈRE a quitté la séance et ne prend plus part au vote.

Pouvoirs (4) :

Jean-Claude BOIZIAU à Christophe LIBERT, Michelle BOUSSARD à Galiène COHU de LASSENCE, Françoise FARCY à Joël LELARGE, Marc LESSCHAEVE à François BOUSSARD

Absents excusés : (3)

Pascale GLOTIN, Guy LECLERC

Absents : (6)

Francis BOUSSION, Gwénaél de SAGAZAN, Catherine DONNÉ, Dominique PAQUET, Lydia ROBINEAU, Anthony ROUSSEAU.

Conseil de développement territorial :

André JAUNAY Président, Magali PICHON Vice- présidente, Aurore MORIN Vice-président,
Alain PERREAU membre

Assistaient aussi à la réunion :

Kévin CHARLOT, Florian COUTANT, Delphine MASSART, Sylvie PERIER, Amandine
PERRIAUD, Véronique RICHARD, Sophie RYCHLICKI.

D12_16_02_2021 Composition de la commission d'Appel d'offres

Madame la Présidente rappelle que la commission d'Appel d'Offres est investie d'un pouvoir de
décision dans le cadre des procédures de marchés publics formalisés (y compris les procédures
adaptées).

Le nombre de membres est égal à celui prévu par la CAO de la commune adhérente ayant le
plus grand nombre d'habitants, soit 5 membres titulaires et 5 membres suppléants. La
Présidente de la CAO, est, de droit la Présidente de la structure.

Madame la Présidente invite donc les candidats à se manifester.

Les membres titulaires sont les suivants :

- 1 : Mme/M. Nadine Grelet-Certenais
- 2 : ~~Mme~~/M. Pierre Ouvrard
- 3 : ~~Mme~~/M. François Boussard
- 4 : ~~Mme~~/M. Pascal Dupuis
- 5 : ~~Mme~~/M. Hervé Roncière

Les membres suppléants sont les suivants :

- 1 : Mme/M. Carine Ménage
- 2 : ~~Mme~~/M Nicolas Chauvin
- 3 : ~~Mme~~/M. Jean-Claude Boiziau
- 4 : Mme/M Galiène Cohu
- 5 : ~~Mme~~/M. Éric Martineau

Votants : 34

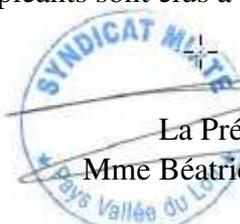
Contre : 0

Abstention : 0

Résultat du scrutin : les 5 candidats titulaires et leurs suppléants sont élus à l'unanimité.

Fait à VAAS,
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures.


La Présidente
Mme Béatrice LATOUCHE



Pays Vallée du Loir
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Extrait du registre des délibérations

SEANCE DU 16 FÉVRIER 2021

Date de la convocation : 10 février 2021
Nombre de membres : 43
Présents : 30 - Pouvoirs : 4
Votants : 34

Vote : 34
Pour : 34
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 18/02/2021 et publication du 18/02/2021

L'an deux mille vingt et un le 16 février à 18h00, le Comité syndical du PETR Pays Vallée du Loir, étant réuni en session ordinaire, à l'espace socio-culturel de Vaas, après convocation légale, sous la présidence de Madame Béatrice LATOUCHE.

En raison de l'état d'urgence sanitaire lié à la covid 19, chaque élu peut détenir deux procurations au lieu d'une habituellement et les conditions de quorum sont assouplies puisque seule la présence d'un tiers des membres est requise.

Présents (30) :

Mickaël ALLARD, Olivier BESNARD, ~~Jean-Claude BOIZIAU~~, ~~Michèle BOUSSARD~~, François BOUSSARD, ~~Francis BOUSSION~~, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Régis DANGREMONT, ~~Gwénaél de SAGAZAN~~, ~~Catherine DONNÉ~~, Stéphanie DUBOIS- GASNOT, Pascal DUPUIS, ~~Françoise FARCY~~, Gilles GANGLOFF, ~~Pascale GLOTIN~~, Nadine GRELET CERTENAIS, Vincent GRUAU, Jean-Pierre GUICHON, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Béatrice LATOUCHE, Yves LE BOUFFANT, ~~Guy LECLERC~~, Joël LELARGE, ~~Marc LESSCHAEVE~~, Ghislaine LEVIAU, Christophe LIBERT, Éric MARTINEAU, Carine MÉNAGE, Patricia METERREAU, Alain MORANÇAIS, Pierre OUVRARD, ~~Dominique PAQUET~~, Dominique PETER, Jérôme PRÉMARTIN, Marie-France REYMOND, ~~Lydia ROBINEAU~~, Hervé RONCIÈRE, ~~Antony ROUSSEAU~~, Éric SALMON, Monique TROTIN.

Monsieur Hervé RONCIÈRE a quitté la séance et ne prend plus part au vote.

Pouvoirs (4) :

Jean-Claude BOIZIAU à Christophe LIBERT, Michelle BOUSSARD à Galiène COHU de LASSENCE, Françoise FARCY à Joël LELARGE, Marc LESSCHAEVE à François BOUSSARD

Absents excusés : (3)

Pascale GLOTIN, Guy LECLERC.

Absents : (6)

Francis BOUSSION, Gwénaél de SAGAZAN, Catherine DONNÉ, Dominique PAQUET, Lydia ROBINEAU, Anthony ROUSSEAU.

Conseil de développement territorial :

André JAUNAY Président, Magali PICHON Vice- présidente, Aurore MORIN Vice-président, Alain PERREAU membre.

Assistaient aussi à la réunion :

Kévin CHARLOT, Florian COUTANT, Delphine MASSART, Sylvie PERIER, Amandine PERRIAUD, Véronique RICHARD, Sophie RYCHLICKI.

D13_16_02_2021 Convention modificative pour l'animation du dispositif MACS

La convention MACS a été signée entre le PETR et la Région Pays de la Loire le 28.09.2015. Initialement cette convention devait se terminer le 28.09.2020.

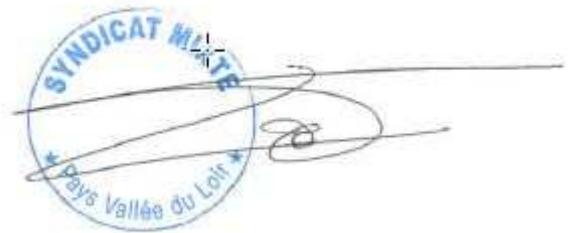
Une convention modificative est proposée pour proroger ce délai jusqu'au 30 septembre 2021, afin que le PETR Pays Vallée du Loir puisse clore les derniers dossiers et débloquent le solde de la subvention animation.

Délibération du Comité syndical

Après avoir délibéré, le Comité syndical à l'unanimité des membres présents ou représentés accepte la convention modificative pour l'animation du dispositif MACS et donne pouvoir à la Présidente pour signer ladite convention.

Le Comité syndical autorise la Présidente Madame LATOUCHE à accomplir toutes formalités liées à l'exécution de la présente délibération.

Fait à VAAS,
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures.



Pays Vallée du Loir
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Extrait du registre des délibérations

SEANCE DU 16 FÉVRIER 2021

Date de la convocation : 10 février 2021
Nombre de membres : 43
Présents : 30 - Pouvoirs : 4
Votants : 34

Vote : 34
Pour : 34
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 18/02/2021 et publication du 18/02/2021

L'an deux mille vingt et un le 16 février à 18h00, le Comité syndical du PETR Pays Vallée du Loir, étant réuni en session ordinaire, à l'espace socio-culturel de Vaas, après convocation légale, sous la présidence de Madame Béatrice LATOUCHE.

En raison de l'état d'urgence sanitaire lié à la covid 19, chaque élu peut détenir deux procurations au lieu d'une habituellement et les conditions de quorum sont assouplies puisque seule la présence d'un tiers des membres est requise.

Présents (30) :

Mickaël ALLARD, Olivier BESNARD, ~~Jean-Claude BOIZIAU~~, ~~Michèle BOUSSARD~~, François BOUSSARD, ~~Francis BOUSSION~~, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Régis DANGREMONT, ~~Gwénaél de SAGAZAN~~, ~~Catherine DONNÉ~~, Stéphanie DUBOIS- GASNOT, Pascal DUPUIS, ~~Françoise FARCY~~, Gilles GANGLOFF, ~~Pascale GLOTIN~~, Nadine GRELET CERTENAIS, Vincent GRUAU, Jean-Pierre GUICHON, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Béatrice LATOUCHE, Yves LE BOUFFANT, ~~Guy LECLERC~~, Joël LELARGE, ~~Marc LESSCHAEVE~~, Ghislaine LEVIAU, Christophe LIBERT, Éric MARTINEAU, Carine MÉNAGE, Patricia METERREAU, Alain MORANÇAIS, Pierre OUVRARD, ~~Dominique PAQUET~~, Dominique PETER, Jérôme PRÉMARTIN, Marie-France REYMOND, ~~Lydia ROBINEAU~~, Hervé RONCIÈRE, ~~Antony ROUSSEAU~~, Éric SALMON, Monique TROTIN.

Monsieur Hervé RONCIÈRE a quitté la séance et ne prend plus part au vote.

Pouvoirs (4) :

Jean-Claude BOIZIAU à Christophe LIBERT, Michelle BOUSSARD à Galiène COHU de LASSENCE, Françoise FARCY à Joël LELARGE, Marc LESSCHAEVE à François BOUSSARD

Absents excusés : (3)

Pascale GLOTIN, Guy LECLERC.

Absents : (6)

Francis BOUSSION, Gwénaél de SAGAZAN, Catherine DONNÉ, Dominique PAQUET, Lydia ROBINEAU, Anthony ROUSSEAU.

Conseil de développement territorial :

André JAUNAY Président, Magali PICHON Vice- présidente, Aurore MORIN Vice-président, Alain PERREAU membre.

Assistaient aussi à la réunion :

Kévin CHARLOT, Florian COUTANT, Delphine MASSART, Sylvie PERIER, Amandine PERRIAUD, Véronique RICHARD, Sophie RYCHLICKI.

D14_16_02_2021 Renouvellement de l'agrément service civique

Le PETR avait obtenu un agrément auprès de l'Agence du Service Civique en 2017. Celui-ci était valable 2 ans. Il doit donc être renouvelé afin de pouvoir accueillir des jeunes cette année.

Le PETR souhaite accueillir deux services civiques au cours de l'année 2021 : le 1^{er} au sein du PAH et le second au sein du service Energie-climat.

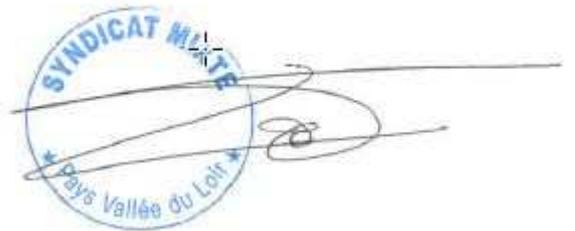
Mme la Présidente sollicite l'accord du Comité syndical pour renouveler l'agrément du PETR Pays Vallée du Loir auprès de l'Agence du Service Civique.

Délibération du Comité syndical

Après avoir délibéré, le Comité syndical à l'unanimité des membres présents ou représentés donne son aval pour renouveler l'agrément du PETR Pays Vallée du Loir auprès de l'Agence du Service Civique.

Le Comité syndical autorise la Présidente Madame LATOUCHE à accomplir toutes formalités liées à l'exécution de la présente délibération.

Fait à VAAS,
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures.



Pays Vallée du Loir
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Extrait du registre des délibérations

SEANCE DU 16 FÉVRIER 2021

Date de la convocation : 10 février 2021

Nombre de membres : 43

Présents : 30 - Pouvoirs : 4

Votants : 34

Vote : 34

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 18/02/2021 et publication du 18/02/2021

L'an deux mille vingt et un le 16 février à 18h00, le Comité syndical du PETR Pays Vallée du Loir, étant réuni en session ordinaire, à l'espace socio-culturel de Vaas, après convocation légale, sous la présidence de Madame Béatrice LATOUCHE.

En raison de l'état d'urgence sanitaire lié à la covid 19, chaque élu peut détenir deux procurations au lieu d'une habituellement et les conditions de quorum sont assouplies puisque seule la présence d'un tiers des membres est requise.

Présents (30) :

Mickaël ALLARD, Olivier BESNARD, ~~Jean-Claude BOIZIAU~~, ~~Michèle BOUSSARD~~, François BOUSSARD, ~~Francis BOUSSION~~, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Régis DANGREMONT, ~~Gwénaél de SAGAZAN~~, ~~Catherine DONNÉ~~, Stéphanie DUBOIS- GASNOT, Pascal DUPUIS, ~~Françoise FARCY~~, Gilles GANGLOFF, ~~Pascale GLOTIN~~, Nadine GRELET CERTENAIS, Vincent GRUAU, Jean-Pierre GUICHON, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Béatrice LATOUCHE, Yves LE BOUFFANT, ~~Guy LECLERC~~, Joël LELARGE, ~~Marc LESSCHAEVE~~, Ghislaine LEVIAU, Christophe LIBERT, Éric MARTINEAU, Carine MÉNAGE, Patricia METERREAU, Alain MORANÇAIS, Pierre OUVRARD, ~~Dominique PAQUET~~, Dominique PETER, Jérôme PRÉMARTIN, Marie-France REYMOND, ~~Lydia ROBINEAU~~, Hervé RONCIÈRE, ~~Antony ROUSSEAU~~, Éric SALMON, Monique TROTIN.

Monsieur Hervé RONCIÈRE a quitté la séance et ne prend plus part au vote.

Pouvoirs (4) :

Jean-Claude BOIZIAU à Christophe LIBERT, Michelle BOUSSARD à Galiène COHU de LASSENCE, Françoise FARCY à Joël LELARGE, Marc LESSCHAEVE à François BOUSSARD

Absents excusés : (3)

Pascale GLOTIN, Guy LECLERC.

Absents : (6)

Francis BOUSSION, Gwénaél de SAGAZAN, Catherine DONNÉ, Dominique PAQUET, Lydia ROBINEAU, Anthony ROUSSEAU.

Conseil de développement territorial :

André JAUNAY Président, Magali PICHON Vice- présidente, Aurore MORIN Vice-président, Alain PERREAU membre.

Assistaient aussi à la réunion :

Kévin CHARLOT, Florian COUTANT, Delphine MASSART, Sylvie PERIER, Amandine PERRIAUD, Véronique RICHARD, Sophie RYCHLICKI.

D15_16_02_2021 Création d'une mission de service civique pour aider à la mise en place d'un programme d'animations patrimoniales grand public

En lien avec le renouvellement de l'agrément service civique, l'équipe du Pays d'art et d'histoire souhaite proposer en 2021 un programme d'animations renforcé avec de nombreux événements étalés de juillet à novembre. Le ou la volontaire participera à la création et à la réalisation du programme.

Mme la Présidente sollicite l'accord du Comité syndical pour accueillir un service civique au sein du PAH.

Délibération du Comité syndical

Après avoir délibéré, le Comité syndical à l'unanimité des membres présents ou représentés donne son accord pour accueillir un service civique au sein du PAH.

Le Comité syndical autorise la Présidente Madame LATOUCHE à accomplir toutes formalités liées à l'exécution de la présente délibération.

Fait à VAAS,
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures.



Pays Vallée du Loir
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Extrait du registre des délibérations

SEANCE DU 16 FÉVRIER 2021

Date de la convocation : 10 février 2021
Nombre de membres : 43
Présents : 30 - Pouvoirs : 4
Votants : 34

Vote : 34
Pour : 34
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 18/02/2021 et publication du 18/02/2021

L'an deux mille vingt et un le 16 février à 18h00, le Comité syndical du PETR Pays Vallée du Loir, étant réuni en session ordinaire, à l'espace socio-culturel de Vaas, après convocation légale, sous la présidence de Madame Béatrice LATOUCHE.

En raison de l'état d'urgence sanitaire lié à la covid 19, chaque élu peut détenir deux procurations au lieu d'une habituellement et les conditions de quorum sont assouplies puisque seule la présence d'un tiers des membres est requise.

Présents (30) :

Mickaël ALLARD, Olivier BESNARD, ~~Jean-Claude BOIZIAU~~, ~~Michèle BOUSSARD~~, François BOUSSARD, ~~Francis BOUSSION~~, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Régis DANGREMONT, ~~Gwénaél de SAGAZAN~~, ~~Catherine DONNÉ~~, Stéphanie DUBOIS- GASNOT, Pascal DUPUIS, ~~Françoise FARCY~~, Gilles GANGLOFF, ~~Pascale GLOTIN~~, Nadine GRELET CERTENAIS, Vincent GRUAU, Jean-Pierre GUICHON, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Béatrice LATOUCHE, Yves LE BOUFFANT, ~~Guy LECLERC~~, Joël LELARGE, ~~Marc LESSCHAEVE~~, Ghislaine LEVIAU, Christophe LIBERT, Éric MARTINEAU, Carine MÉNAGE, Patricia METERREAU, Alain MORANÇAIS, Pierre OUVRARD, ~~Dominique PAQUET~~, Dominique PETER, Jérôme PRÉMARTIN, Marie-France REYMOND, ~~Lydia ROBINEAU~~, Hervé RONCIÈRE, ~~Anthony ROUSSEAU~~, Éric SALMON, Monique TROTIN.

Monsieur Hervé RONCIÈRE a quitté la séance et ne prend plus part au vote.

Pouvoirs (4) :

Jean-Claude BOIZIAU à Christophe LIBERT, Michelle BOUSSARD à Galiène COHU de LASSENCE, Françoise FARCY à Joël Lelarge, Marc LESSCHAEVE à François BOUSSARD

Absents excusés : (3)

Pascale GLOTIN, Guy LECLERC.

Absents : (6)

Francis BOUSSION, Gwénaél de SAGAZAN, Catherine DONNÉ, Dominique PAQUET, Lydia ROBINEAU, Anthony ROUSSEAU.

Conseil de développement territorial :

André JAUNAY Président, Magali PICHON Vice-présidente, Aurore MORIN Vice-président, Alain PERREAU membre.

Assistaient aussi à la réunion :

Kévin CHARLOT, Florian COUTANT, Delphine MASSART, Sylvie PERIER, Amandine PERRIAUD, Véronique RICHARD, Sophie RYCHLICKI.

D16_16_02_2021 Autorisation de répondre à l'appel à projets régional « Valorisation du Patrimoine-Volet 1- Tous Publics

Le service Pays d'art et d'histoire souhaite proposer au 2^e semestre 2021 un programme d'animations et de visites plus conséquent que les années précédentes en s'appuyant sur deux thématiques : l'alliance patrimoine et spectacle vivant et A la Poursuite du Temps Caché.

Afin de financer ce programme, il est proposé au Comité syndical de répondre à l'appel à projets de la Région des Pays de la Loire "Valorisation du Patrimoine – Volet 1" en complément de la subvention annuelle de la DRAC accordée pour les animations du Pays d'art et d'histoire.

Le budget prévisionnel s'établit comme suit :

dépenses		recettes	
Interventions extérieures	8 900 €	DRAC	5 200 €
Location	4 000 €	Région	3 810 €
Achat de matériel	1 500 €	PTER	13 690 €
Communication	2 300 €		
Intervention service PAH	6 000 €		
total	22 700 €		22 700 €

Délibération du Comité syndical

Après avoir délibéré, le Comité syndical à l'unanimité des membres présents ou représentés accepte de répondre à l'appel à projets de la Région des Pays de la Loire "Valorisation du Patrimoine – Volet 1" (conformément au plan de financement ci-dessus) en complément de la subvention annuelle de la DRAC accordée pour les animations du Pays d'art et d'histoire.

Le Comité syndical autorise la Présidente Madame LATOUCHE à accomplir toutes formalités liées à l'exécution de la présente délibération.

Fait à VAAS,
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures.



A blue circular stamp of the "SYNDICAT MIXTE Pays Vallée du Loir" is overlaid with a handwritten signature in black ink.